



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Septième assemblée régulière du conseil d'administration du
lundi 27 septembre 2021

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 27 septembre 2021 à 19 h sur Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
M. Fabien Abitbol	Vice-président
Mme Rose Savard-Paquet	Secrétaire
Mme Maggy Desgagnés	Trésorière
Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon	Administratrice
M. Steve Brillant	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur
Mme Claudia Nguyen	Administratrice

Membre sans droit de vote :

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Ludivine Piacentile	Administratrice
-------------------------	-----------------

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Mylène Bernard	Secrétaire de rédaction
Mme Alexandra Careau	Cheffe intérimaire des services psychosociaux généraux du CIUSSS de la Capitale-Nationale (Secteurs Basse-Ville, Haute-Ville et Des Rivières)
M. Serge Garneau	Directeur adjoint des services généraux de santé du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Mme Mélanie Harvey	Organisatrice communautaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale

M. Daniel Leclerc

Conseiller en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, huit citoyens assistent à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|----------|---------|--|
| 27-09-01 | 19 h 00 | Ouverture de l'assemblée |
| 27-09-02 | 19 h 02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 27-09-03 | 19 h 05 | Adoption et suivi du procès-verbal de mai 2021 et juin 2021 |
| 27-09-04 | 19 h 10 | Désignation d'une secrétaire de séance pour les assemblées publiques |
| 27-09-05 | 19 h 15 | Élection d'une nouvelle présidente |
| 27-09-06 | 19 h 20 | Nomination de la trésorière) |
| 27-09-07 | 19 h 25 | Nomination des signataires des effets bancaires |
| 27-09-08 | 19 h 30 | Présentations <ul style="list-style-type: none">- Les services de santé de proximité, par Mélanie Harvey, organisatrice communautaire au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN) |
| 27-09-09 | 20 h 00 | Période du conseiller municipal – Jean Rousseau |
| 27-09-10 | 20 h 20 | Première période de questions du public |
| 27-09-11 | 20 h 35 | Résolutions <ul style="list-style-type: none">- Remerciements à Mélissa Coulombe-Leduc, ancienne présidente du CQSJB- Remerciements à Nadia Mohammed-Azizi, ancienne secrétaire de rédaction- Félicitations au député élu, M. Jean-Yves Duclos- Résolution toilettes publiques dans le quartier- Panneaux électriques de vitesse éteints- Désignation de deux représentants du CQSJB auprès de la table de concertation vélos (TCV)- Résolution comité de sécurité routière |
| 27-09-12 | 20 h 50 | Deuxième période de questions du public |
| 27-09-13 | 21 h 00 | Points d'information <ul style="list-style-type: none">- Rappel du passage de l'écocentre mobile- Lettre commune des CQ centraux par rapport au 3^e lien- Kiwanis- Murale |

27-09-14	21 h 15	Trésorerie
		- État des finances
		- Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de juin 2021
		- Paiement de la facture Accès transports viables
27-09-15	21 h 20	Divers
27-09-16	21 h 25	Levée de l'assemblée

27-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Fabien Abitbol constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 01.

27-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Steve Brillant donne lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BRILLANT, DÛMENT APPUYÉ PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Adopté à l'unanimité.

27-09-03 Adoption et suivi du procès-verbal de mai 2021 et juin 2021

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BRILLANT, DÛMENT APPUYÉ PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux de mai et juin 2021 tels quels.

Adopté à l'unanimité.

27-09-04 Désignation d'une secrétaire de séance pour les assemblées publiques

Résolution CA-21-51

Résolution relative à l'emploi d'une secrétaire de rédaction

ATTENDU QUE Mme Nadia Mohammed-Azizi a informé à la mi-août le conseil d'administration du conseil de quartier de son départ ;

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU de faire appel aux services de Mme Mylène Bernard.

Mme Bernard sera rémunérée aux conditions fixées par la résolution CA 20-55 du 14 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

27-09-05 Élection d'une nouvelle présidente

Résolution CA 21-52

Résolution relative à la présidence du conseil d'administration

ATTENDU QUE Mme Mélissa Coulombe-Leduc a informé début juillet le conseil d'administration de son départ;

ATTENDU QUE Mme Coulombe-Leduc en était la présidente;

ATTENDU QUE Mme Alexandra-Maude Grenier se porte candidate;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, VICE-PRÉSIDENT, DÛMENT APPUYÉ PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, SECRÉTAIRE, IL EST RÉSOLU d'élire Mme Alexandra-Maude Grenier présidente du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

Adopté à l'unanimité.

27-09-06 Nomination du/de la trésorier(-ière)

Résolution CA 21-53

Résolution relative à la trésorerie du conseil

ATTENDU QUE Mme Alexandra-Maude Grenier est présidente du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste ;

ATTENDU QU'elle en était jusqu'à ce jour la trésorière ;

ATTENDU QUE le R.V.Q. 254 sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule (en son alinéa 103) qu'une même personne « ne peut cumuler plusieurs postes de dirigeant »;

ATTENDU QUE Mme Maggy Desgagnés a montré son intérêt à devenir trésorière ;

SUR PROPOSITION DE MME ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU d'élire Mme Maggy Desgagnés trésorière du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

27-09-07 Nomination des signataires des effets bancaires

Résolution CA 21-54

Résolution relative aux signataires des effets bancaires

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BRILLANT, DÛMENT APPUYÉ PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier nomme Mmes Alexandra-Maude Grenier (présidente), Rose Savard-Paquet (secrétaire) et Maggy Desgagnés (trésorière), signataires des effets bancaires à compter du 27 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

Le conseil d'administration demande à M. Daniel Leclerc de mettre à jour les informations figurant au Registre des entreprises du Québec.

27-09-08 Présentations

➤ Présentation des services de santé de proximité, par Mélanie Harvey, organisatrice communautaire au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN)

Mme Mélanie Harvey, organisatrice communautaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale, amorce la présentation. Celle-ci a pour but de faire connaître les services de santé de proximité disponibles pour les gens du quartier, notamment les services courants offerts au CLSC Haute-Ville, sis au 55, chemin Sainte-Foy. Mme Harvey introduit ensuite les deux intervenants qui brosseront le portrait de la situation actuelle : Mme Alexandra Careau, cheffe intérimaire des services psychosociaux généraux du CIUSSS de la Capitale-Nationale (secteurs Basse-Ville, Haute-Ville et Des Rivières), et M. Serge Garneau, directeur adjoint des services généraux de santé du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Mme Alexandra Careau aborde les modifications apportées aux services offerts au CLSC Haute-Ville, plus spécifiquement sur le volet social. Auparavant, un usager pouvait se présenter directement au CLSC et rencontrer une travailleuse sociale en vue d'être dirigé vers le service approprié. Depuis la fermeture de l'accueil-orientation en présentiel, il existe désormais deux portes d'entrée vers les services psychosociaux. La première est l'appel à Info-social 811 (composer le 811 et choisir l'option 2 pour parler à un intervenant). Une analyse des besoins prioritaires de l'usager est alors effectuée afin de l'orienter vers le réseau local de services, dans les organismes communautaires ou dans l'un des neuf programmes-services du MSSS (soutien à l'autonomie des personnes âgées, déficience intellectuelle, jeunes en difficulté, santé mentale, dépendances, etc.) Le 811 constituant également une ligne téléphonique d'intervention lors de situations de crise, les appels sont rapidement pris en charge. La seconde façon d'accéder à ces différents services psychosociaux est d'être référé par un médecin de famille, un organisme communautaire, l'OMHQ, etc. Ces référents externes remplissent un formulaire unique de soins et services de proximité, qu'ils font parvenir à l'équipe-access du CIUSSS. Le processus d'analyse des besoins de l'usager suit alors son cours comme avec l'appel au 811.

Certes, la perte de l'accueil en personne au CLSC ne fait pas l'unanimité mais, selon Mme careau, la disparition des différents guichets a permis de simplifier le processus d'orientation des patients et d'harmoniser les pratiques dans l'ensemble du territoire de la Capitale-Nationale. Par ailleurs,

ces deux portes d'accès harmonisées ne concernent que l'étape de l'orientation du patient. Une fois qu'une demande est effectuée, les travailleurs sociaux peuvent toujours se déplacer au CLSC pour rencontrer les patients en suivi (volet consultation sociale).

M. Serge Garneau poursuit avec une présentation des services de santé courants offerts au CLSC Haute-Ville (à ne pas confondre avec ceux du GMF-U de la Haute-Ville, une clinique médicale située dans le même bâtiment, mais où il est nécessaire d'être inscrit). Le CLSC compte quatre infirmières qui travaillent en tout temps, soit du lundi au vendredi de 8 h à 19 h. Une infirmière auxiliaire se joint à elles trois jours par semaine les lundi, mardi et jeudi. Cette équipe prend en charge les services de santé suivants : soins post-chirurgicaux sur ordonnance d'un médecin, soins de plaies, suivi en santé mentale pour médication, injection, antibiothérapie, enseignement d'autosoins, changement de sonde urinaire, dépistage d'ITSS, cytologie vaginale, traitement à l'azote, lavage d'oreille, dépistage de la COVID, etc.

M. Garneau précise que le seul service qui a été retiré en Haute-Ville dans les cinq dernières années est celui des prélèvements sanguins, qui se font désormais au Jeffrey Hale, à l'Hôpital Christ-Roy ou au CLSC Basse-Ville.

Depuis l'harmonisation des services courants du CIUSS-CN, deux portes d'entrée permettent d'y avoir accès, et ce, uniquement sur rendez-vous. Pour un patient sortant d'une hospitalisation et ayant besoin de soins en communauté, une infirmière de liaison peut transmettre un formulaire au CLSC. Une prise de rendez-vous est alors effectuée avec lui. Sinon, un patient référé par un médecin peut communiquer avec la centrale de rendez-vous au 418 521-5833 (option 2).

Vu la quantité de citoyens sans médecin de famille au Québec, Mme Maggy Desgagnés demande ce qu'il en est du côté du CIUSS-CN et si le CLSC compte redonner des consultations sans rendez-vous pour pallier cette problématique. M. Garneau confirme que 95 000 clients sont effectivement orphelins de médecin dans la Capitale-Nationale et que la situation n'est pas près de se rétablir. Avec ses services axés uniquement sur les soins infirmiers, le CLSC ne pourra malheureusement offrir de sans rendez-vous ni établir de diagnostics comme une clinique médicale. Pour ceux qui ne sont pas inscrits à l'une des 34 cliniques médicales sur le territoire, il faut donc se tourner vers l'un des 8 GMF-R (super-cliniques) de la Capitale-Nationale, offrant tous du sans rendez-vous de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7. Aucun ne se situe cependant dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Le GMF-R le plus près est la clinique Proximité Saint-Roch sur le boulevard Jean-Lesage. Sinon, M. Garneau mentionne aussi le projet Archimède dans le GMF de la Clinique médicale Saint-Vallier de Québec (accès à un rendez-vous dans les 48 à 72 heures pour un problème ponctuel). M. Louis Dumoulin soulève tout de même une problématique particulière au quartier Saint-Jean-Baptiste : la population y est plus nombreuse, vieillissante et plusieurs citoyens n'ont pas accès à une voiture pour se déplacer, alors que ces services du centre-ville se retrouvent en basse-ville seulement.

À la demande de M. Fabien Abitbol, M. Garneau aborde brièvement la question de l'accès aux soins à domicile, service géré par une autre direction que la sienne. Un client ambulancier se rendra directement au CLSC. Dans certains cas, après évaluation de la capacité du patient à se déplacer, ce sont plutôt les services du soutien à domicile qui lui rendront visite.

Finalement, Mme Mélanie Harvey aborde le projet de la nouvelle utilisation de L'Hôtel-Dieu de Québec après la migration des services à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus prévue en 2022-2023. La pandémie ayant ralenti le processus, le travail du comité se remet en branle tranquillement. Il sera donc possible d'en savoir davantage un peu plus tard cet automne. M. Dumoulin rappelle que la volonté du quartier est de conserver un accès à des services dont les plages horaires ne seraient

pas trop diminuées, en raison de la densité de la population et de la clientèle touristique du Vieux-Québec. L'offre de services demeure toujours à définir, tout comme les heures d'ouverture. Mme Lucie Lacroix étant la porteuse du dossier, il est suggéré par M. Garneau de l'inviter à se joindre à la prochaine rencontre du conseil.

27-09-09 Période du conseiller municipal – Jean Rousseau

M. Jean Rousseau remercie d'abord ceux et celles qui participent à cette première réunion de l'automne et salue les candidats et candidates qui se présenteront à la prochaine élection municipale.

En lien avec la présentation du CIUSSS, il aborde les enjeux du quartier, notamment les fermetures constantes d'accès aux médecins de famille qui créent une grande précarité. Les gens attendent de plus en plus avant de consulter, se retrouvant alors avec des problèmes de santé plus graves. Malgré les nombreux points de services présentés, l'absence de médecin de famille à proximité demeure une problématique majeure à laquelle il faut trouver des solutions.

Par la suite, M. Rousseau enchaîne avec un rapport sur les différents enjeux des précédents conseils :

- **Travaux d'enfouissement des fils sur les rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine :**
En date du 15 septembre, Hydro-Québec a avisé que les travaux de câblage du réseau souterrain qui devaient se terminer vers le mois d'août 2021 devraient plutôt se terminer vers la fin du mois de novembre 2021. Dans ce contexte, il n'est pas recommandé de faire les travaux de conversion en souterrain des bâtiments riverains des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine en période hivernale, considérant les coupures de courant nécessaires à la réalisation du projet. Le tout sera alors réalisé au printemps 2022.
- **Réparation des trottoirs dangereux :**
Vu la lourdeur de la procédure administrative à suivre et le peu de coopération du ministère face aux demandes concernant les trottoirs endommagés, M. Jean Rousseau conseille aux citoyens de communiquer directement avec lui ou Élodie Chamard-Bergeron lorsqu'ils jugent qu'un trottoir est dangereux. Ils pourront assurer un suivi du dossier.
- **Demande pour un nouveau CPE :**
La CPE Coopérative Saint-Jean-Baptiste, fondée par des parents du quartier, a obtenu l'autorisation d'ajouter des places dans une nouvelle installation, ce qui répondrait à un besoin criant. Toutefois, l'espace est manquant. Des locaux seraient disponibles, mais ces derniers n'appartiennent pas à la Ville.
- **Stationnement sur la rue D'Aiguillon, entre les rues Sainte-Claire et Sainte-Marie :**
La rue étant inclinée vers le nord, soit en direction des véhicules garés en bord de rue, il arrive que la portion arrière d'un métrobus glisse et frappe des automobiles. Le RTC a déjà signifié à la Ville de Québec des difficultés ponctuelles, mais aucune discussion ni analyse n'est présentement en cours quant aux conditions de stationnement sur la rue D'Aiguillon. Les deux options permettant de régler la problématique sont l'interdiction de stationnement en période hivernale ou la redirection du parcours sur René-Lévesque. M. Rousseau précise que cette dernière stratégie serait déplorable puisqu'elle pénaliserait une fois de plus les usagers du transport en commun.

- Maisons patrimoniales et problèmes d'assurance :

Plusieurs bâtiments du quartier ont été récemment ajoutés à la liste des bâtiments patrimoniaux de Québec. Cependant, les assureurs veulent de moins en moins assurer les bâtiments dits patrimoniaux, car ils jugent qu'il s'agit d'un risque accru. Par exemple, la propriétaire d'un immeuble du quartier nouvellement classé patrimonial a perdu sa couverture avec Desjardins, qui a refusé de renouveler l'assurance. Cet enjeu de l'assurabilité risque de toucher de plus en plus de propriétaires, qui verront leurs primes augmenter de façon considérable. L'organisme Action patrimoine entreprend actuellement des démarches, notamment auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pour trouver des solutions à ce phénomène qui touche l'ensemble du Québec.

M. Louis Dumoulin déplore le fait que le quartier, jugé à très fort potentiel patrimonial avec la présence de monuments classés historiques (tours Martello, Parlement, église Saint-Jean-Baptiste, ancien hôpital Jeffrey-Hale, etc.), est menacé depuis plusieurs années et souhaite que la Ville appuie davantage les citoyens afin de préserver l'intégrité des quartiers patrimoniaux. M. Rousseau considère que la Ville a certainement un rôle à jouer dans le dossier, mais qu'il s'agit également d'un enjeu de représentation citoyenne auprès des compagnies d'assurance.

Mme Maggy Desgagnés ajoute que la problématique ne touche pas uniquement les bâtiments patrimoniaux, mais tout immeuble vieillissant du centre-ville. Au final, Mme Desgagnés comme M. Rousseau conseillent à tous de demeurer avec leur assureur actuel, au risque de perdre leur couverture.

- Voitures bruyantes :

Des cas sont reportés dans plusieurs autres secteurs (Vieux-Québec, quartier Montcalm, Grande Allée). Sur cet enjeu, M. Rousseau attend d'obtenir plus de renseignements à propos d'un nouveau règlement sur lequel le Service des affaires juridiques travaille. Ceci dit, la Ville de Saguenay s'est dotée d'une législation à cet effet et peut désormais intervenir lorsque des conducteurs s'amuse à faire vrombir abusivement leur moteur.

27-09-10 Première période de questions du public

Mme Alexia Oman demande au conseiller municipal ce qu'il adviendra de la murale *Black Lives Matter* inaugurée en août dernier sur un mur de la rue Saint-Réal, puisque cette dernière disparaîtra en raison de la construction d'un édifice sur le terrain. M. Rousseau affirme qu'un nouveau comité de travail a vu le jour dernièrement pour promouvoir la place de la communauté noire dans l'histoire de la ville. Une plaque commémorative a été inaugurée dans la cour de l'école d'architecture cet été. Un projet de grande fresque est également en développement.

Dans un autre ordre d'idées, M. Louis Dumoulin demande s'il serait possible d'agrandir la zone de corridor scolaire à l'ensemble des rues situées au nord du boulevard René-Lévesques (rues Turnbull, de Claire-Fontaine, Saint-Jean) abaissant ainsi la vitesse de circulation à 30 km/h. M. Rousseau explique qu'il s'agit d'une stratégie envisageable et invite le conseil de quartier à demander une uniformisation des limites de vitesse sur le parcours des écoliers. Il ajoute cependant que le réel défi est de faire appliquer la réglementation. La présence de panneaux seuls est peu persuasive et doit être accompagnée d'aménagements physiques (élargissements de trottoirs, par exemple). L'intervention de brigadiers constitue à ce jour la meilleure façon de faire respecter les limites de vitesse. À sa connaissance, les rues partagées mises en place cet été semblent avoir amené un certain ralentissement. Sur ce dossier, Mme Mélissa Coulombe-

Leduc signale que le conseil de quartier pourra compter sur l'appui du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste lors du prochain appel de propositions sur la sécurité routière. La situation les préoccupe particulièrement, notamment en raison de problématiques telles que le délai d'activation du panneau de 30 km/h situés devant l'école ainsi que le rétrécissement de la zone scolaire. M. Dumoulin propose donc de profiter de la présence de la zone scolaire pour demander une limite de 30 km/h.

27-09-11 Résolutions

➤ Remerciements à Mélissa Coulombe-Leduc, ancienne présidente du CQSJB

Résolution CA-21-55

CONSIDÉRANT QUE Mme Mélissa Coulombe-Leduc a fait partie du conseil de quartier SJB pendant 2 ans;

CONSIDÉRANT QUE Mme Mélissa Coulombe-Leduc a occupé le poste de présidence au conseil de quartier SJB pendant 8 mois;

CONSIDÉRANT QUE Mme Mélissa Coulombe Leduc s'est beaucoup investie au sein du conseil et dans les différents comités;

CONSIDÉRANT QUE Mme Mélissa Coulombe-Leduc a informé début juillet le conseil d'administration de son départ afin de se présenter aux élections municipales;

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier Mme Mélissa Coulombe-Leduc de son engagement et de son dévouement envers les membres du CA, mais également envers les résidents du quartier SJB.

➤ Remerciements à Nadia Mohammed-Azizi, ancienne secrétaire de rédaction

Résolution CA-21-56

CONSIDÉRANT QUE Mme Nadia Mohammed-Azizi a occupé le poste de secrétaire de rédaction pour le conseil de quartier SJB pendant 2 ans;

CONSIDÉRANT QUE Mme Nadia Mohammed-Azizi a rempli ces fonctions de manière efficace et appliquée;

CONSIDÉRANT QUE Mme Nadia Mohammed-Azizi a informé au mois d'août 2021 le CA de son départ;

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier Mme Nadia Mohammed-Azizi de son engagement et de ses services lors des assemblées du CQSJB.

SUR PROPOSITION DE MME ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU de remercier Mélissa Coulombe-Leduc et Nadia Mohammed-Azizi.

Adopté à l'unanimité.

➤ Félicitations au député élu, M. Jean-Yves Duclos

Résolution CA-21-57

CONSIDÉRANT QUE des élections fédérales ont eu lieu le 20 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Yves Duclos a été choisi pour représenter les citoyens de la circonscription de Québec, et ce, pour la troisième fois;

CONSIDÉRANT QU'au 22 septembre 2021, les résultats préliminaires d'Élections Canada indiquent que M. Duclos a obtenu plus de 3000 voix de plus que son plus proche adversaire;

CONSIDÉRANT QUE M. Duclos est un représentant important de la région de Québec, ayant été depuis 2015 l'un des deux seuls députés de la région membres du parti formant le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE M. Duclos a été appelé à occuper des fonctions importantes au sein du gouvernement, ayant été par le passé ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social puis président du Conseil du Trésor du Canada et vice-président du comité du Cabinet sur la COVID-19;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU de transmettre les félicitations du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste à M. Duclos.

Adopté à l'unanimité.

➤ Toilettes publiques dans le quartier

Résolution CA-21-58

CONSIDÉRANT QUE l'on retrouve des toilettes publiques dans plusieurs parcs de la ville et dans tous les quartiers centraux sauf le quartier Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE les gens qui viennent profiter de la portion de la rue Saint-Jean du quartier Saint-Jean-Baptiste et de ses commerces se retrouvent sans accès à une toilette à proximité;

CONSIDÉRANT QUE le manque d'accès à des toilettes peut potentiellement expliquer la cause de certains dégâts dans le quartier;

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-NOËLLE BELLEGARDE-TURGEON, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de procéder à l'évaluation d'ajout de toilettes publiques dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à proximité de la rue Saint-Jean.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA-21-59

Résolution relative à la signalisation d'une zone scolaire

ATTENDU QUE la nouvelle limite de vitesse rue Saint-Jean est présentement de 40 km/h;

ATTENDU QU'un panneau électrique affichait, à hauteur de la rue Sutherland, une vitesse soit de 30 km/h soit de 50 km/h selon les horaires d'ouverture de l'école Saint-Jean-Baptiste, située 70 mètres plus loin;

ATTENDU QUE les services de la Ville ont réalisé que ce panneau était peu visible du fait de sa proximité immédiate avec un arbre;

ATTENDU QUE la Ville a débranché l'affichage électrique, devenu obsolète, et demandé à Hydro-Québec un branchement électrique plus proche de l'école sur le trottoir sud à un endroit sans arbre;

ATTENDU QUE ce travail n'avait pas été réalisé en date du 25 septembre;

ATTENDU QUE les retards de travaux d'Hydro-Québec sont fréquents;

ATTENDU QUE de facto la zone scolaire n'est plus signalée aux automobilistes empruntant la rue Saint-Jean, aggravant ainsi les risques d'accident, l'année même où la Ville commence à s'attaquer à la cohabitation entre les divers usagers des rues;

ATTENDU QU'en période scolaire, de septembre à juin, par défaut du lundi au vendredi et de 7 h à 17 h, tout dépassement de la vitesse maximum peut faire l'objet d'une amende doublée depuis une modification du code de la sécurité routière ayant pris effet en août 2019;

ATTENDU QU'aux abords de l'école Saint-Jean-Baptiste, faute de signalisation adéquate, il devient impossible de faire appliquer les règlements Ville et arrondissement en matière de limitation de vitesse à cet endroit précis puisque l'article 329 du Code de la sécurité routière prévoit une limite à 50 km/h dans une zone scolaire;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de rétablir d'urgence un affichage à 30 km/h du panneau électrique déjà existant, ou (si cette option n'est pas possible sans affichage du 50 km/h le soir), de procéder d'urgence à la pose d'un panneau métallique classique indiquant les jours et heures où la vitesse maximum est de 30 km/h.

Adopté à l'unanimité.

Les membres du conseil en profitent pour ajouter que, puisque la limite de vitesse est à 40 km/h sur la rue Saint-Jean, la présence d'une affiche indiquant la possibilité de rouler à 50 km/h à certains moments aux abords de l'école constitue une incohérence à corriger.

➤ Désignation de deux représentants du CQSJB auprès de la table de concertation vélos (TCV)

Résolution CA-21-60

Résolution nommant des représentants à la Table de concertation vélo

ATTENDU QUE la Table de concertation vélo des conseils de quartier de Québec (TCV) cherche deux représentants par conseil de quartier;

ATTENDU QUE Maggy Desgagnés, administratrice du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) a montré de l'intérêt;

ATTENDU QUE Willem Fortin, qui était administrateur du CQSJB jusqu'en 2014 et réside toujours dans le quartier, souhaite continuer à siéger;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, le conseil d'administration nomme Mme Maggy Desgagnés et M. Willem Fortin membres de la TCV pour y représenter le CQSJB.

Adopté à l'unanimité.

➤ Comité de sécurité routière

Résolution CA-21-61

CONSIDÉRANT QUE le comité de sécurité routière est désormais formé d'une seule personne, qui est Claudia Nguyen;

CONSIDÉRANT QUE Steve Brillant et Alexandra-Maude Grenier ont montré de l'intérêt;

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste nomme M. Steve Brillant et Mme Alexandra-Maude Grenier membres du comité de sécurité routière du CQSJB.

Adopté à l'unanimité.

27-09-12 Deuxième période de questions du public

Aucune question n'est soulevée.

27-09-13 Points d'information

➤ Rappel du passage de l'écocentre mobile

On rappelle à tous le passage de l'écocentre mobile le 2 octobre de 10 h à 16 h dans le stationnement du Grand Théâtre.

➤ Lettre commune des CQ centraux par rapport au 3^e lien

Mme Alexandra-Maude Grenier mentionne que le CQSJB s'oppose au projet de 3^e lien sous sa forme actuelle, notamment en raison de son impact sur la qualité de vie dans les quartiers centraux. Cette opposition a été diffusée sous la forme d'une lettre ouverte, signée avec d'autres conseils de quartier.

➤ Kiwanis

En ce qui a trait au projet Kiwanis, aucun partenariat avec les commerçants n'a vu le jour cette année.

➤ Murale

Comme il n'y a pas de nouveaux développements dans le projet de murale sur la rue D'Aiguillon, ce point sera abordé lors d'une future rencontre.

27-09-14 Trésorerie

➤ État des finances

Un bilan est présenté par Mme Alexandra-Maude Grenier, qui occupait précédemment les fonctions de trésorière.

Solde du compte au 31 juillet 2021 : 6341,77 \$
Solde du compte au 1^{er} août 2021 : 6238,82 \$
Solde du compte au 31 août 2021 : 6235,87 \$

M. Fabien Abitbol signale l'absence de l'encaissement du chèque du mois de mai. Une correction sera apportée à la section Factures non payées.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de juin 2021

Résolution CA-21-62

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE GRENIER, IL EST RÉSOLU de payer à Mme Mohammed-Azizi la somme de 85 \$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de juin 2021. Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

➤ Paiement de la facture Accès transports viables

Résolution CA-21-63

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 2 678 \$ à Accès Transports

Viables pour la réalisation d'un sondage sur les enjeux de sécurité routière et campagnes de communications. Le montant est puisé à même le poste budgétaire lié à la sécurité routière.

Adopté à l'unanimité.

À la suite d'un questionnement formulé par M. Fabien Abitbol, M. Daniel Leclerc rappelle que le CQSJB a jusqu'au 30 novembre prochain pour faire la reddition de compte de ce projet et pour déposer un nouveau projet pour l'année 2022, dépôt qui peut être fait de manière autonome ou conjointement avec les établissements d'enseignement du quartier.

27-09-15 Divers

M. Fabien Abitbol et Mme Alexandra-Maude Grenier reviennent brièvement sur la rencontre des présidents des conseils de quartier, organisée par la Ville et à laquelle ils ont participé deux jours plus tôt. L'une des principales préoccupations de la plupart des conseils est que le montant qui leur est versé n'a pas changé depuis la fin des années 90. S'il était minimalement ajusté en fonction de l'inflation, ils auraient une plus grande marge de manœuvre. Dans un autre ordre d'idées, Mme Alexandra-Maude précise que la Ville est à revoir le fonctionnement des CQ, ce qui pourrait notamment améliorer la collaboration entre les conseils et la Ville. Cette dernière souhaite également augmenter la visibilité des CQ. Le sujet devrait être abordé dans le cadre d'une future réunion du CQSJB.

Mme Claudia Nguyen demande des nouvelles de la SDC à Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon. Celle-ci mentionne que la SDC, en période de recrutement, compte de nouveaux administrateurs. L'assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 28 septembre et un nouveau projet sera annoncé très prochainement via un communiqué de presse. La rue piétonne a pris fin le 20 septembre et le dernier marché public, pour sa part, aura lieu le 9 octobre. Il sera alors possible d'analyser les retombées de ces deux initiatives. Sinon, la SDC a effectué un dépôt pour une demande de financement liée aux décors de Noël (illuminations, mise en valeur des arbres, ajouts de sapins).

M. Louis Dumoulin demande s'il serait possible de mettre des arbres de la mi-novembre jusqu'à avril dans les bacs déjà en place sur la côte Claire-Fontaine, puisque ces derniers seront vides à la fin de l'automne. En réponse à cette question, Mme Bellegarde-Turgeon affirme que, comme la Ville met des fleurs dans ces bacs et les entretient pendant tout l'été, elle pourrait s'occuper de gérer des aménagements en période hivernale. De tels frais ne devraient pas incomber à la SDC ou aux conseils de quartier, qui disposent de budgets limités. Elle suggère donc d'en faire la demande officielle. Cela pourrait faire l'objet d'une future résolution.

27-09-16 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 08 par Mme Alexandra-Maude Grenier, appuyée par M. Fabien Abitbol, que la séance soit levée.